

# LOCAL DE STOCKAGE DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

FICHE 4.1a

Édition 2017

## LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

**IL EST INTERDIT DE  
FUMER, BOIRE OU  
MANGER DANS LE  
LOCAL DE STOCKAGE**



**ACCES INTERDIT  
AUX PERSONNES  
NON AUTORISEES**

**EN CAS DE MANIPULATION  
DE PRODUITS, IL EST  
IMPORTANT POUR VOTRE  
SANTÉ DE PORTER LES EPI**



### **En cas de projection sur la peau**

Se débarrasser des vêtements contaminés puis laver la peau à l'eau (pendant 15 minutes). Si lésion cutanée ou tout autre symptôme, consulter un médecin.

### **En cas de projection dans les yeux**

Retirer les verres de contact et laver immédiatement, abondamment et suffisamment longtemps l'œil ou les yeux à l'eau claire (pendant 15 minutes) et consulter un spécialiste.

### **En cas d'intoxication**

Prévenir d'urgence un médecin et le centre anti-poison, muni de l'emballage et de l'étiquette du ou des produits ou de leurs fiches de données de sécurité.

**Ne pas faire boire la personne. Ne pas provoquer le vomissement.**

Consulter les fiches de données de sécurité (FDS) et lire les étiquettes des produits. (Les FDS sont disponibles sur simple demande auprès de votre distributeur ou téléchargeables sur [www.quickfds.fr](http://www.quickfds.fr))

## NUMÉROS D'URGENCE

- 18** Service des pompiers
- 15** Service d'urgence médicale
- 112** Appel d'urgence depuis un portable

## CENTRES ANTI-POISON

Fernand Widal à Paris **01 40 05 48 48**  
CHU d'Angers **02 41 48 21 21**